A L'ANCIENNE 1890 50 RUE RAMBUTEAU 75003 PARIS

Objet: Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 7 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de **91.25** € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO Akto, 14 rue Riquet ,75940 Paris cedex 19

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise :	Etablissement bénéficiaire :
A L'ANCIENNE 1890 50 RUE RAMBUTEAU 75003 PARIS	APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants
Siren/Siret : 834867632 00012	
Contact de l'entreprise à compléter :	
Nom:	Prénom :
Tel:	Email:
Votre masse salariale 2020 : 7 659 € x 0,68% = 52 €	
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 7 €	
Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:
Montant de Votre Versement : 7 € Code UAI de l'Ecole : 0755775∨ Au profit de l'Ecole : APEP SUP	
Mode de règlement :	
□ Virement IBAN FR7630076043021701560020092 BIC	
Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	
Mode de règlement :	
Chèque	
N°	
A l'ordre de :	

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

A L'ANCIENNE 1890 50 RUE RAMBUTEAU 75003 PARIS **Organisme**

OPCO

Akto

14 rue Riquet

75940 Paris cedex 19

Siren/Siret: 834867632 00012 Code NAF: 5610A Convention: 1979

Activité principale : H tels cafes restaurants ...

Effectif annuel moyen: 1 Effectif annuel moyen CDD:

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION CUFPA

Formation Continue 7 659 x 0.55 % 42.12 €

TVA applicable 5.05 €

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT) :

Vos Contributions:

Masse salariale CDD: 4 120 €

Votre Contribution CPF-CDD: 4 120 x 1 % = 41.2 €

Taxe d'apprentissage 52 € x 87% 45€

Acompte(s) déjà versé(s) :

0€

A l'ordre de : OPCO Akto Montant à régler : 91.25 €